

Section 17, compte-rendu de la session de printemps 2023

La Section 17 s'est réunie du 12 au 14 juin 2023 pour traiter les points suivants.

1. Recrutement par voie contractuelle
2. Primes RIPEC-C3
3. Renouvellement des structures (UMR et OSU) de la vague C
4. Échanges avec Nicolas Arnaud et Martin Giard
5. Tableau de l'ensemble des avis émis par la Section 17

1. Recrutement par voie contractuelle

Dans le cadre de sa politique sociale, le CNRS propose des postes sur recrutement par voie contractuelle aux chercheurs et chercheuses bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé. L'IPAG a demandé en 2023 l'ouverture d'un poste dans ce cadre.

En formation restreinte, un jury composé de quatre membres de la Section 17 (présidé par *interim* par son secrétaire scientifique), a auditionné au printemps 2023 une personne candidate pour un recrutement par voie contractuelle à l'IPAG. Le jury a émis un avis favorable pour cette candidature, qui a été retenue par la commission d'interclassement. La personne recrutée bénéficiera d'un CDD d'un an, à l'issue duquel une éventuelle titularisation dans le corps des chargés de recherche pourra être proposée.

2. Primes RIPEC-C3

Un comité de neuf membres de la Section 17 s'est chargé d'évaluer les dossiers de demande de prime RIPEC-C3. Cette année, 65 demandes ont été déposées et 22 à 26 primes devraient pouvoir être attribuées. La Section 17 rappelle que les primes RIPEC-C3 ne sont pas assujetties à un engagement à enseigner et elle encourage la communauté, et en particulier les femmes, à s'affranchir de toute autocensure afin que le plus grand nombre de nos collègues puissent en bénéficier dans les années à venir. La prochaine campagne RIPEC C3 devrait être ouverte début 2024.

3. Renouvellement des structures (UMR et OSU) de la vague C

Les Unités de la vague C qui relèvent de la Section 17 (en section primaire ou secondaire) ont été évaluées par l'HCERES à l'automne ou en janvier dernier. Dans le cas d'une 1ère appartenance à la Section 17, un des membres de la Section 17 a participé au comité HCERES. Les unités ont fourni au CNRS un projet de renouvellement que la Section 17 a évalué. Les Directeurs d'Unité des laboratoires concernés ont été auditionnés lors de la Session de Printemps :

- ARTEMIS
- LAGRANGE
- LAM
- ObAS

- UTINAM
- LPC2E

Les projets portés par les 5 OSU concernés ont également été évalués.

4. Échanges avec Nicolas Arnaud et Martin Giard

Les échanges avec Nicolas Arnaud (directeur de l'INSU) et Martin Giard (DAS Astronomie & Astrophysique) ont permis de faire le point sur plusieurs sujets d'actualité.

- Rapport de conjoncture : Rédigé de façon succincte (~20 pages), il est attendu pour le 31 mars 2024. La Section 17 y proposera, sans exhaustivité aucune, quelques priorités thématiques et méthodologiques émergentes, extraites des prospectives, effectuées notamment au niveau de l'INSU, du CNES et à l'international. L'objectif de ce rapport est d'éclairer l'INSU sur les viviers présents et potentiels à venir de nos laboratoires, en lien avec ces priorités.
- Prospective A&A 2024 : La Section 17 sera amenée à y jouer un rôle important, dans le cadre du groupe de travail II.1 Les grands défis de l'astronomie « Thématiques et interdisciplinarité ». Elle échangera avec les directions des programmes nationaux à sa Section d'automne 2023. Les contours des programmes nationaux pourront être redéfinis dans le cadre de la prospective organisationnelle de l'INSU. Le colloque de Prospective aura lieu du 23 au 26 septembre 2024.
- Concours CRCN et DR3 2024 : Aucun chiffre prévisionnel ne peut être donné quant au nombre de postes CRCN ouverts car il dépend des potentiels reports de départ en retraite des chercheurs (et IT). Les concours seront probablement repoussés d'un mois afin de prendre le temps de quantifier le nombre de reports demandés. Le nombre de postes DR2 pourrait légèrement augmenter.
- Recrutements IT : Les ITs seront plus souvent affectés à des OSU qu'à des UMR, afin de renforcer les équipes en charge des missions régaliennes de l'INSU. L'INSU décidera des affectations en se basant sur des schémas stratégiques locaux.
- CPJ (Chaire Professeur Junior) 2024 pour le CNRS en Section 17 : Un profil de Data Scientist A&A est en cours d'élaboration, en lien avec les observatoires Euclid et/ou Gaia. La Section 17 et le CNAP, qui ont déjà participé à l'élaboration de ce profil, insistent pour qu'il couvre le plus grand nombre possible de thématiques et laboratoires d'affectation. L'INSU soutiendra cette proposition devant la direction du CNRS, tout en sachant qu'elle est contraire aux souhaits du ministère.

5. Tableau de l'ensemble des avis émis par la Section 17

Le tableau ci-joint récapitule les avis proposés (les régions grisées mentionnent le type d'avis qui ne peut pas être attribué, selon le type d'évaluation).

Type	Nbre de dossiers	Avis			Remarques
		Très Favorable	Favorable	Autre	
Titularisation CRCN	2		2		
Changement d'affectation	2		2		
Expertise	1		1		Rattachement secondaire d'une unité à une autre section
Renouvellement d'association d'unités au CNRS	13	9	4		
Changement de direction d'unité	2	1	1		
Éméritat (1e demande)	4	4			
Éméritat (renouvellement)	5	7	5		